

**« 26<sup>ème</sup> Souvenir Jean-Louis Jeandot »**  
**1<sup>ère</sup> manche du Souvenir Jean-Louis Jeandot 2023**  
**Dimanche 12 Mars 2023 à VILLEJUST (91)**  
**organisé par le VC Villejust**

Catégories	Dossards	Départs	Tours	Distance	Limitées	Prix d'équipe
HC-1-2-3èmes catégories	7h00	8h00	13	86 km	150	Oui
6ème catég.	7h00	8h02	7	46 km		Oui
Minimes (H/F)	7h00	8h04	5	35 km		Oui
4ème catég.	9h00	10h10	11	73 km	150	Oui
5ème catég.	9h00	10h12	9	60 km		Oui
Cadets (H/F)	9h00	10h14	9	60 km		Oui
<b>Dossards</b>	Salle de la Poitevine 5bis grande rue – La Poitevine - Villejust					
<b>Observations</b>	Pas de stationnement devant les garages du poste EDF (qui sont ceux des permanents d'astreinte). Respecter le site (toilettes à la salle de la Poitevine)					
<b>Départs et Arrivées</b>	D59 – Rue de Frétay face au poste EDF à Villejust					
<b>Circuit</b>	Plat					
<b>Challenge JL Jeandot</b>	Challenge (réservé aux coureurs de la FSGT) réunissant les deux épreuves organisées par le VC Villejust : le Souvenir Jean Louis Jeandot (12 Mars) et le Prix Gérard Caron (9 Avril). (détenu en 2022 par l'US RIS ORANGIS.) Le challenge sera définitivement acquis par le club qui l'aura obtenu <b>3 fois consécutivement</b> ou <b>5 fois non consécutivement</b>					
<b>Invitations</b>	Course ouverte aux : FFC (Open moins de 200 points au 31/12/2022): seront en 1 <sup>ère</sup> catégorie UFOLEP 1, FFC Access 1 seront en 2 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP 2, FFC Access 2 seront en 3 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP 3, FFC Access 3 seront en 4 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP 4, FFC Access 4 seront en 5 <sup>ème</sup> catégorie <b>Attention : trois invitations maximum dans la saison.</b>					
<b>Engagements</b>	Après de : <b>Marcel BESNARD</b> – 40, rue Victor Hugo - 91470 LIMOURS Tel : 06.25.32.18.40 – marcel.besnard91@orange.fr Chèques à l'ordre du VC Villejust Tarifs FSGT : adultes : 5 €, Jeunes: 4 € Tarif UFOLEP et FFC : Jeunes 8 €, adultes : 11 € ( <b>attention : trois invitations maximum dans la saison</b> ). Engagement sur place : <u>pour tous</u> + 2 €. Ils ne seront <u>acceptés</u> que jusqu'à la <u>limite de 150 coureurs par tranche horaire</u> Engagement postal uniquement et qui ne sera pris en compte qu'avec le règlement. Pas d'engagement par téléphone ni par mail. Les engagements seront, <u>jusqu'au jeudi 9 Mars midi inclus</u> , réservés prioritairement aux licenciés FSGT. Puis dans la limite des places disponibles, prise en compte des demandes d'invitations, puis des engagements arrivés chez l'organisateur au-delà de cette date.					

**- Souvenir Jean Louis JEANDOT 12 Mars et - Prix Gérard CARON du 9 avril (Saint Sulpice)**

Les 5 premiers de chaque catégorie marquent 10 , 6 , 4 , 2 , et 1 points pour le challenge dans les catégories suivantes:  
1ère catégorie, 2ème catégorie, 3ème catégorie, 4ème catégorie, 5ème catégorie; 6ème catégorie, Féminines, Cadets, Minimes

La catégorie des **Féminines** sera prise en compte dans la catégorie où elles seront les plus nombreuses

A l'issue de la 2ème course ( 9 avril ) le club qui aura totalisé le plus de points sera détenteur du **nouveau trophée** pour 1 an. Ce club devra s'engager à le remettre en jeu l'année suivante

Le challenge sera définitivement acquis par le club qui l'aura obtenu **3 fois consécutivement** ou **5 fois non consécutivement**

2016 - EC Noisy / 2017 - CC Igny Palaiseau 91 / 2018 - US Ris Orangis / 2019 - VC Banlieue Sud Chilly-M / 2022 – US Ris Orangis